



# L'État mis en demeure de remplacer les ours tués dans les Pyrénées

**Communiqué, 25 janvier 2021**

Une dizaine d'associations impliquées dans la protection de l'ours dans les Pyrénées a mis la Ministre de l'Écologie et le Président de la République en demeure de remplacer les ours tués en 2020 dans les Pyrénées. A défaut de réponse rapide, des plaintes seront déposées devant le Tribunal Administratif pour faire reconnaître une nouvelle fois la carence fautive de l'Etat dans ce dossier et obtenir une injonction de procéder aux lâchers requis.

Depuis que trois ours ont été retrouvés morts de cause humaine en 2020 dans les Pyrénées, notamment un ours mort par balles en Ariège, nous ne cessons de demander au Gouvernement de procéder au remplacement rapide de ces animaux, conformément à l'engagement pris dans le [Plan Ours 2018-2028](#).

Chaque ours présent dans les Pyrénées est en effet indispensable pour restaurer la plus petite population d'ours d'Europe, toujours classée « en danger critique » par les organisations scientifiques de référence.

L'annonce du Président aux responsables agricoles locaux en janvier 2020 sur le fait "de ne pas procéder à de nouvelle introduction" ne peut concerner le cas des ours morts "de cause anthropique (braconnage ou accident)" comme l'atteste la [Feuille de route Pastoralisme et ours de Juin 2020](#). Il ne peut donc laisser passer l'acte de destruction volontaire constaté en Ariège sans réaction, au risque de donner le sentiment de le cautionner et de tolérer la violence des opposants radicaux à l'ours, croissante depuis son élection.

Sans réponse rapide de l'État, nos associations prendront, elles, leurs responsabilités en lançant toutes les procédures légales nécessaires.

*Associations signataires :*

*FERUS, Pays de l'Ours – Adet, France Nature Environnement (National et Hautes-Pyrénées), Comité Ecologique Ariégeois, FIEP Groupe Ours Pyrénées, Société Nationale de Protection de la Nature, Animal Cross, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, Altair-Nature, Nature Comminges, Nature en Occitanie.*

Contact presse FNE 65 : 06 52 61 52 42